

lics et privés parus sur les 12 départe-

légale :
fax 0 820 309 009 (0 12€ la minute)
lex.fr - Internet : www.medialex.fr
L'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit
tornement au décret no 2012-1547 du 28 dé-
part sur les sociétés et fonds de commerce
x d'annonces légales, sont obligatoirement im-
numérique centrale, www.acadulogales.fr.

LICIS

TÉE OUVERTE
Régénération lourde de 130 logements
situés dans le quartier de Bois du Château
PROCÉDURE OUVERTE

Lorient Habitat, Mme Stéphanie Toumine, directrice générale, 4, boulevard Gène-
ral-Leclerc, CS 95568, 56325 Lorient cedex. Tél. 02 97 21 06 96.
Siret 27560003900018.
Référence acheteur : 2022051.
L'avis implique un marché.
Objet : marché de conception-réalisation pour la réhabilitation lourde de 130 loge-
ments situés dans le quartier du Bois du Château à Lorient (56), contact : Mickaël
Hommette.
Procédure : procédure ouverte.
Forme du marché :
- **Division en lots** : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en
fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 50 % qualité de la note méthodologique,
- 30 % compétences et références professionnelles concernant le projet de con-
ception-réalisation,
- 20 % garanties et capacités techniques et financières.
Remise des offres : 20 octobre 2022 à 11 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 13 septembre 2022.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour
retourner cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, dé-
poser un pli, allez sur : <http://www.lorient-habitat.fr>

Avis administratifs



**Modification n° 3
du Plan local d'urbanisme
AVIS**

consultation : lien URL vers le profil d'ache-
-leur :
ref : 213 502 198 00012

**d'œuvre, réhabilitation
-bourg
TÉE OUVERTE**
Régénération lourde de 130 logements
situés dans le quartier de Bois du Château
PROCÉDURE OUVERTE

même s'ils sont réels, ne sont pas
impêchent pas d'utiliser l'objet.
pas le droit de réclamer l'annu-
-lution du prix, observe la Cour de
-plus rejeter les offres de réparation
-ent au droit en cas de vice caché,
-amment un désagrément, il répond
-e, rappelle la Cour. Il doit rendre
-quel il est destiné ou diminuer tel-
-sur, s'il avait su, n'aurait pas acheté
-38,491).

**ouest
france**

1 journal, 4 cahiers

**Abonnez-vous
au Pack famille**
(Journal + contenus
numériques)

32€/mois
au lieu de
44€

Déjà abonné ?
Gérez votre abonnement en appelant
un conseiller du lundi au vendredi
de 8h à 18h (en privilégiant le créneau
12h - 15h) et le samedi de 8h à 12h30

abo.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé)

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Michaël Camdessus, Vice-Président,
Mmes Christine Plan, Delia, Valérie, Catherine,

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66, www.366.fr

Distribution : L'Espresso - Adiffi Media

Vie des sociétés



BRETAGNE DÉSEMBOUAGE
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 18, rue des Allées
56270 PLOEMEUR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature pri-
-ve en date à Ploemeur du 15 septem-
-bre 2022, il a été constitué une société
-présentant les caractéristiques suivan-
-tes :
- **Forme** : société par actions simplifiée.
- **Dénomination** : Bretagne Désembouage.
- **Siège** : 18, rue des Allées, 56270 Ploe-
-meur.
- **Durée** : 99 ans à compter de son immat-
-riculation au Registre du commerce et des
-sociétés.
- **Capital** : 4 000 euros.
- **Objet** : ingénierie et désembouage des cir-
-cuits de chauffage radiateur et planchers
-chauffants ; ingénierie et destruction de dé-
-nitrations d'eau potable ; débouchage de
-dévers, lavabos, WC ; pose de filtres et
-de pots à boue sur circuits de chauffage.
- **Exercice du droit de vote** : tout associé
-peut participer aux décisions collectives
-sur justification de son identité et de l'ins-
-cription en compte de ses actions au jour
-de la décision collective.
- **Chaque réserve** des dispositions légales,
-chaque associé dispose d'autant de voix
-qu'il possède ou représente d'actions.
- **Transmission des actions** : la cession des
-actions de l'associé unique est libre.
- **Agrement** : les cessions d'actions, à l'ex-
-ception des cessions aux associés, sont
-soutmises à l'agrément de la collectivité
-des associés.
- **Président** : M. Gwendal Thouault, demeu-
-rant 18, rue des Allées, 56270 Ploemeur.
- **La société** sera immatriculée au Registre
-du commerce et des sociétés de Lorient.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASPP en date du 14 sep-
-tembre 2022, il a été constituée une SCI
-ayant les caractéristiques suivantes : dé-
-nomination sociale : LG Immo.
- **Objet social** : l'acquisition d'immeuble
-l'administration et l'exploitation par bail,
-location ou autrement dudit immeuble.
- **Siège social** : Neu-dit Le Clos Havaud,
-56800 Ploemeur.
- **Capital initial** : 1 000 euros.
- **Durée** : 99 ans à compter de son immat-
-riculation au RCS Vannes.
- **Gérance** : Calmeau Grégoire, demeurant
-9, rue Clos Hazel, 56900 Ploermel
-France.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASPP en date du 15 sep-
-tembre 2022, il a été constituée une SAS
-à capital variable ayant les caractéristi-
-ques suivantes : dénomination : Premium
-Dirks Selection.
- **Objet social** : commerce de gros, com-
-merce interentreprises de boissons, ar-
-tisanat, tressage, distribution, import-export,
-tourisme d'équipement de boissons alcoo-
-lisées ou non, et autres beverages. Acti-
-vités connexes industrielles et commer-
-ciales.
- **Siège social** : 24, rue des Prêtres,
-56520 Guidel.
- **Capital minimum** : 1 000 euros.
- **Capital initial** : 10 000 euros.
- **Durée** : 99 ans à compter de son immat-
-riculation au RCS Lorient.
- **Président** : M. Blancheil Philippe, demeu-
-rant 7, rue du Tour des Portes, 56100 Lc-
-hent.

AVIS DE CESSION
Aux termes d'un acte sous seing privé en
-date à Allaire du 31 août 2022 enregistré
-au service de la publicité foncière et de
-l'enregistrement de Vannes, le 9 sep-
-tembre 2022 dossier 2022 00077948, ré-
-féré 9604401 2022 A 02811, la so-
-ciété Accran Conseils, société à
-responsabilité limitée unipersonnelle au
-capital de 12 000 euros, ayant son siège
-social fixé impasse Montguyé, (56350) Al-
-laine, immatriculée au Registre du com-
-merce et des sociétés de Vannes sous le
-numéro 529 900 318, représentée par
-son gérant, M. Claude Daquin, a cédé à
-la société Aerobat, société par actions
-simplifiée unipersonnelle au capital de
-2 000 euros, ayant son siège social fixé
-Le Champ Boisé, (53300) Oriantigne, im-
-matriculée au registre du commerce et
-des sociétés de Laval sous le numéro
-651 885 814, représentée par son prési-
-dent M. Samuel Garnier, le fonds de com-
-merce de «conseil de service et négoce
-se rapportant à l'habitat, au bâtiment et
-aux travaux publics», exploité impasse
-Montguyé, (56350) Allaine, moyennant le
-prix principal de 207 000 euros.
- Le transfert de propriété de la jouis-
-sance est fixé au 1er septembre 2022 à
-minuit.

AVIS DE CESSION

En date du 1er septembre 2022, l'asso-
-cié unique a décidé de transférer le siège
-social de la société du 56, rue de Vilpré,
-77540 Rozoy-en-Brie au 5, rue MezTré-
-nac, 56880 Séné, et ce à compter de ce
-jour.

BLANCHÉL Philippe.

AQLANTEC

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social transféré
au 5, rue Mez-Trénac
56880 SENE
RCS Vannes 619 375 635

MODIFICATIONS

En date du 1er septembre 2022, l'asso-
-cié unique a décidé de transférer le siège
-social de la société du 56, rue de Vilpré,
-77540 Rozoy-en-Brie au 5, rue MezTré-
-nac, 56880 Séné, et ce à compter de ce
-jour.
- **L'associé unique** a de plus modifié l'objet
-social, comme suit : la prise de partici-
-pation au capital de toutes sociétés existan-
-tes ou nouvelles et la gestion de ces par-
-ticipations ; l'acquisition par tous
-moyens, la gestion, la rétrocession en
-tout ou partie de tout portefeuille de va-
-leurs mobilières, droits sociaux et autres
-titres de placement ; l'exercice de tous
-droits et obligations attachés, aux côtés ti-
-tres ; tous conseils, études, assistance et
-présentations diverses notamment en ma-
-tière de gestion administrative et compa-
-rative, financière et commerciale ; toutes
-activités de services ; la direction de
-sociétés, la gestion, l'organisation, l'im-
-mation financière et commerciale de ses
-filiales ; la responsabilité commerciale et
-la gestion des sociétés du groupe.
- Les articles 2 et 4 des statuts ont été mo-
-difiés en conséquence.
- M. Louis-François Le Dantec, demeurant
-5, rue MezTrénac, 56880 Séné est gérant
-de la société.
- Mention en sera faite aux RCS de Meaux
-et Vannes.

Examens

Publication sous réserve de vérification du procès-verbal par
l'organisateur de l'examen.

Général

Admis :
Henoc Éliez (AB)
Julien Emma (AB)

STMG

Admis :
Parfait Jentier

ST2S

Admis :
Derache Nawelle

ST12D

Admis :
Le Guhier Gwennegon

**Notre
territoire**



UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

TV MAGAZINE OUEST

CHRISTOPHE DEGRAVANNE
Son retour à l'écran
Mentrice et présenteuse
dans «Je suis féministe»
SANIT

**«Je suis féministe
mais pas revancharde»**

Le supplément TV Magazine Ouest est diffusé sur les départements 14,
22, 29, 35, 44, 49, 50, 53, 56, 61, 72, 85.